

# L'écotaxe :

## **Une menace analogue à la taxe carbone sur les entreprises et sur l'emploi**

Les acteurs économiques bretons, regroupés au sein d'un Collectif de 60 organisations professionnelles représentant 150 000 entreprises et 900 000 actifs, dénoncent depuis 2008 le caractère préjudiciable de l'écotaxe à l'économie et à l'emploi.

Après l'annonce puis la confirmation par l'exécutif de l'abandon de la création de la taxe carbone sur le territoire national, ils dénoncent les menaces que le projet d'écotaxe, au même titre que la taxe carbone, fait peser sur l'économie et l'emploi.

*« Il serait absurde de taxer les entreprises françaises en donnant un avantage compétitif aux entreprises des pays pollueurs ».*

*« Nous avons fait depuis trois ans le choix de la compétitivité, le choix du travail. C'est un choix absolument capital. Nous l'avons fait parce que notre priorité absolue c'est l'emploi. Nous devons continuer à alléger nos charges sur le travail et sur l'investissement, nous devons refuser toute augmentation d'impôts. Nous avons fait le choix de la production, le choix de l'industrie, le choix de l'investissement (...). C'est la seule façon de protéger nos emplois, c'est la seule façon de garder nos usines, c'est la seule façon de préserver nos agriculteurs, notre mode de vie, notre protection sociale. ».*

**Allocution de M. le Président de la République, le 24 mars 2010 à l'issue du Conseil des Ministres (extrait relatif à la taxe carbone).**

## Qu'est-ce que l'écotaxe ?

### **□ Une taxe sur le transport de marchandise effectué sur les routes dépourvues de péage**

- Cette taxe est issue du Grenelle de l'environnement, sa mise en œuvre est prévue au plus tard pour le 31 décembre 2011.
- Cette taxe concerne le transport de marchandise effectué par tout véhicule de plus de 3,5 T. Elle vise à faire payer aux poids lourds l'usage du réseau routier non concédé (actuellement gratuit) : voies express, routes nationales, certaines routes départementales et communales. 12 000 km à 15 000 km de routes supplémentaires seraient ainsi taxés.
- Il s'agit d'un prélèvement supplémentaire d'1,2 milliard d'euros sur les entreprises.

## Quelles conséquences sur l'économie et l'emploi ?

### **□ Une taxe...**

- Le coût de transport serait en augmentation de 12 % (hors transport sur autoroutes à péage). Les entreprises paieraient cette taxe sur leurs approvisionnements, leurs achats mais aussi sur leurs ventes. Cette taxe surenchérirait par effet cumulatif le coût d'acheminement, de fabrication, de transformation et de distribution des marchandises.

# L'écotaxe :

## ***Une menace analogue à la taxe carbone sur les entreprises et sur l'emploi***

### **□ ... qui pénaliserait fortement le secteur productif national**

■ Cette taxe alourdirait les coûts de production d'1,2 milliards d'euros, soit l'équivalent de 50 000 emplois charges patronales comprises. Il s'agit d'un ordre de grandeur équivalent à celui de la taxe carbone (2 milliards d'euros), abandonnée au motif « qu'il serait absurde de taxer les entreprises françaises en donnant un avantage compétitif aux entreprises des pays pollueurs ».

### **□ ... qui altérerait la compétitivité des produits français**

■ La compétitivité de l'industrie française est très dégradée : sur 6 ans, la consommation de produits manufacturés a progressé en France de 21 %, les importations de 42 % et la production nationale de 1 %.

### **□ ... qui accentuerait le déficit de compétitivité des entreprises françaises en particulier avec le voisin allemand**

■ La France affiche un recul continu de ses parts de marché à l'exportation dans la zone euro. En 1999, les exportations françaises de produits manufacturés représentaient 18 % des exportations de la zone euro, elles n'en représentaient plus que 13 % en 2008 ! Le manque à gagner pour l'industrie française représentait 5 mois d'exportation en 2008. Quand en 1999, les exportations françaises représentaient 56 % des exportations allemandes, elles n'en représentent plus que 37 % aujourd'hui !

### **□ Cette écotaxe à la française n'a pas d'équivalent en Allemagne**

■ Une taxe allemande qui rend les autoroutes « gratuites », payantes pour le transport de marchandise.

■ Une taxe existe en Allemagne mais elle est très différente : elle concerne le transport de marchandise sur autoroute et rend ainsi les autoroutes allemandes (gratuites) payantes pour le transport de marchandise. A l'heure actuelle, le ratio *nombre de km d'autoroute payants / PIB* est équivalent en France et en Allemagne. Avec la mise en œuvre de l'écotaxe, le ratio deviendrait très défavorable à la France avec 21 000 km à 24 000 km de routes françaises taxées contre 12 000 km en l'Allemagne !

### **□ Une taxe qui aurait des conséquences sur les ménages**

■ Cette taxe menacerait l'emploi : elle équivaut au coût salarial, charges comprises, de 50 000 emplois !

■ Cette taxe altérerait le pouvoir d'achat des ménages : l'effet cumulatif de la taxe renchérirait le prix des produits et en conséquence altérerait le pouvoir d'achat des ménages.

## **A cela il convient de rappeler :**

### **□ Il n'existe pas d'alternative crédible au transport de marchandise par route**

■ Il n'existe pas d'alternative crédible, compétitive, réactive au transport de marchandise par route pour répondre aux demandes de flux, souvent changeantes, des différents acteurs de l'économie.